



Hlm garder son logement après séparation

Par **TAILLE**, le **25/03/2010** à **15:25**

Bonjour,

Bonjour,

J'habite depuis presque deux ans dans un appartement (HLM). Au début j'y habitais avec mon concubin (étudiant boursier), finalement il est retourné chez sa mère et j'ai gardé le logement. J'ai rdv avec un dirigeant de le mans habitat la semaine prochaine et j'ai l'impression que la situation le gêne. Quels sont mes droits par rapport à mon logement? peuvent-ils m'expulser? sachant que je paye mon loyer correctement.